

Sur le chantier d'En Chardon, l'entreprise italienne autorisée à reprendre le travail

Travaux public La justice a ordonné jeudi des mesures superprovisionnelles, alors que les TPG avaient dû arrêter les travaux d'électricité.



Accolé à l'aéroport, le dépôt En Chardon est destiné à abriter 130 bus et 47 trams à la fin de cette année.

Image: Laurent Guiraud

C'est une décision qui risque de faire passablement de bruit. Jeudi, la Chambre administrative de la Cour de justice a décidé d'accorder un effet suspensif à l'entreprise italienne en charge des travaux d'électricité sur le chantier du futur dépôt d'En Chardon, a appris la «Tribune de Genève». Mandatée par les TPG, la société est visée par une enquête judiciaire à la suite de soupçons de dumping salarial. Ses employés, au nombre d'une quinzaine, ont pu reprendre le travail vendredi matin, alors que la justice devra se prononcer sur le fond.

À la mi-juin, les TPG avaient décidé d'appliquer une décision de l'Office cantonal de l'inspection et des relations de travail (Ocirt) et d'interdire l'accès au chantier, situé le long de la route de Meyrin, à la société italienne.

Risqué

«Je n'ai pas de mots assez durs pour qualifier cette décision», se désole Nicolas Rufener, secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB). «C'est comme si vous rouliez à 180 kilomètres/heure sur l'autoroute, qu'il y a une descente de police et qu'on vous encourage à klaxonner». Selon lui, il existe un risque désormais que l'entreprise se dépêche de finir les travaux au plus vite, puis disparaisse aussitôt dans la nature.

De leur côté, les TPG disent avoir pris acte de cette décision et «travaillent sur différentes options techniques et juridiques pour minimiser l'impact de cette situation sur les délais et les coûts du chantier».

Salaires ponctionnés

L'affaire a été révélée en mai. Des associations patronales ont découvert que des ouvriers italiens se voyaient ponctionner une partie de leur salaire. S'ils bénéficiaient d'un contrat conforme à la CCT de la branche, les ouvriers avaient au préalable été contraints d'ouvrir un compte dans un établissement italien et de donner une carte

Par Théo Allegrezza@theoallegrezza

28.06.2019

Articles en relation

Les TPG excluent leur mandataire italien du chantier d'En Chardon

Travaux publics Suite au scandale des saisies sur les salaires des ouvriers, l'enquête judiciaire contraint les TPG à stopper net les travaux d'électricité. [Plus...](#)

ABO+ Par Luca Di Stefano 14.06.2019

Une tourmente politique menace le chantier des TPG

Sous-enchère Les soupçons de dumping inspirent une colère qui pourrait retarder la livraison du dépôt d'En Chardon. [Plus...](#)

ABO+ Par Marc Moulin 06.06.2019

Ouvriers sous-payés: les TPG avaient été avertis des risques

Marchés publics Un soupçon de fraude salariale élabousse la construction du dépôt En Chardon. En 2017, des patrons avaient alerté la régie publique. [Plus...](#)

ABO+ Par Luca Di Stefano 17.05.2019

La rédaction sur Twitter

Restez informé et soyez à jour. Suivez-nous sur le site de microblogage

Suivre @tdgch

La rédaction sur Twitter

Restez informé et soyez à jour. Suivez-nous sur le site de microblogage

Suivre @tdgch

bancaire à l'entreprise intérimaire qui les avait recrutés. Des sommes conséquentes leur étaient alors prélevées, atteignant parfois plus de 1000 euros sur leur salaire mensuel.

Quant à l'électricien italien qui a remporté le mandat, il a toujours affirmé ne pas être au courant de la pratique de la société intérimaire. (TDG)

Créé: 28.06.2019, 18h22

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non